

DÉPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE
CASTRES



Parc Georges Spénale
81 370 SAINT-SULPICE-LA-POINTE
Tél : 05.63.40.22.00
Email : mairie@ville-saint-sulpice-81.fr

**EXTRAIT DU REGISTRE D
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 10 Avril 2025

Délibération n° DL-250410-032

Objet :

Attribution de subventions aux associations

Pour l'année 2025

Date de la convocation : 4 avril
2025

Conseillers en exercice : 29
Présents : 18
Procurations : 9

**Votants : 27
Pour : 27**

Vote à l'unanimité

L'an deux mille vingt-cinq, le dix avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Saint-Sulpice-la-Pointe, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Raphaël BERNARDIN, Maire.

Présents : M. Raphaël BERNARDIN, Maire – Mme Hanane MAALLEM, Mme Nathalie MARCHAND, M. Maxime COUPEY, Mme Laurence BLANC, MM. Stéphane BERGONNIER et Bernard CAPUS, Adjoint - Mmes Bernadette MARC et Marie-Claude DRABEK, Mme Andrée GINOUX, MM. Nicolas BÉLY et Benoît ALBAGNAC, Mmes Emmanuelle CARBONNE et Muriel PHILIPPE, M. Christian RIGAL, Mmes Nadia OULD AMER et Isabelle MANTEAU, M. Julien LASSALLE.

Excusés : M. Laurent SAADI (procuration à Mme Nathalie MARCHAND), M. Jean-Pierre CABARET (procuration à Mme Bernadette MARC) M. Alain OURLIAC (procuration à Mme Laurence BLANC), M. Christian JOUVE (procuration à Mme Emmanuelle CARBONNE), M. Jean-Philippe FÉLIGETTI (procuration à M. Stéphane BERGONNIER), Mme Laurence SÉNÉGAS (procuration à Mme Nadia OULD AMER), M. Cédric PALLUEL (procuration à Mme Marie-Claude DRABEK), Mme Valérie BEAUD (procuration à Mme Hanane MAALLEM), M. Maxime LACOSTE (procuration à Mme Isabelle MANTEAU).

Absents : MM. Stéphane FILLION et Sébastien BROS.

Secrétaire de séance : Mme Nathalie MARCHAND

A la demande de M. le Maire, Mme Nadia OULD AMER, Conseillère Municipale déléguée aux Affaires Culturelles informe que conformément au règlement général d'attribution des subventions aux associations, modifié par délibération n° DL-201216-0127 du 16 décembre 2020, les demandes de subventions ont été transmises à la Commune par les associations à l'aide du dossier type de demande de subventions en vigueur comportant toutes les informations administratives nécessaires (statuts, Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale, bilan d'activité, compte de résultat, attestation d'assurance, relevé de comptes, CERFA).

L'instruction des différentes informations présentées dans les dossiers a permis de proposer les montants mentionnés dans le tableau annexé, pour les subventions versées aux associations sportives, sports-loisirs, culturelles, loisirs-animations, à caractère social et diverses dans le cadre de l'exercice budgétaire 2025.

Le Conseil Municipal ainsi informé et après en avoir délibéré,

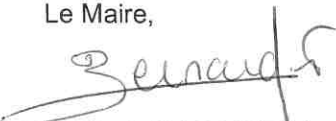
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le tableau qui lui a été remis ;
- Vu l'avis de la Commission Municipale « Éducation / Jeunesse / Culture / Sports / Associations / Solidarité » du 19 mars 2025 et ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;
- Considérant la participation de ces associations et autres personnes de droit privé à la vie locale ainsi que les besoins liés à leur fonctionnement ;

DÉCIDE

- D'arrêter la liste des associations et autres personnes de droit privé, bénéficiaires des subventions communales annuelles selon le détail communiqué et pour le montant global figurant sur l'annexe.
- D'habiliter M. le Maire ou son représentant à verser le montant des subventions aux associations, à effectuer toutes les démarches et à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

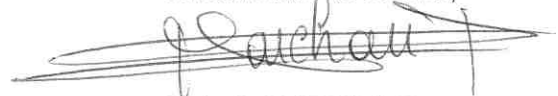
Fait et délibéré les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,


Raphaël BERNARDIN



La Secrétaire de séance,


Nathalie MARCHAND



Raphaël BERNARDIN

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - ANNÉE 2025



Catégorie	Association	Montant proposé
Sport et loisirs	As du volant	1 170 €
	Astuss	1 200 €
	Basket	4 500 €
	Cyclotourisme	350 €
	Dojo culturel	800 €
	Echiquier de la pointe	150 €
	Gymnastique volontaire	800 €
	Handball	2 700 €
	Hockey club	250 €
	Karaté	300 €
	Les cloches-pieds	600 €
	Les pointes	1 500 €
	RCS XV	6 800 €
	Scrabble	100 €
	St Hubert	250 €
	Taekwondo	500 €
	Tarot club	150 €
	Team Cocagne	450 €
	Tempo gym	1 800 €
	Usss	7 400 €
Volley	630 €	
Sous-total	32 400 €	
Catégorie	Association	Montant proposé
Art, culture & divertissement	&CO	500 €
	7ème art pour tous	5 500 €
	ABC Bien	2 100 €
	Algorithmes	3 000 €
	Association musicale	2 500 €
	OHC	400 €
	Sous-total	14 000 €
Catégorie	Association	Montant proposé
Amicale, entraide & patriotique	Amicale des pompiers	6 300 €
	Anciens combattants et victimes de guerre	150 €
	Comité d'entente des associations patriotiques	150 €
	FNACA	150 €
	Médaillés militaires	150 €
	Souvenir français	150 €
	Sous-total	7 050 €
Catégorie	Association	Montant proposé
Education & formation	OC-BI 81	800 €
	Sous-total	800 €

Catégorie	Association	Montant proposé
Economie et environnement	Croque ta forêt	700 €
	ECOLibris	800 €
	Sous-total	1 500 €
Catégorie	Association	Montant proposé
Santé, social & solidarité	ADMR	250 €
	Don du sang	300 €
	Langage et partage	1 250 €
	Restos du coeur	1 000 €
	Secours catholique	1 000 €
	Secours populaire	1 000 €
	Une autre femme	400 €
	VMEH	500 €
	Sous-total	5 700 €
Synthèse		61 450 €